

OBSERVATOIRE  
DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL  
BRUXELLES



OBSERVATORIUM  
VOOR GEZONDHEID EN WELZIJN  
BRUSSEL

# Baromètre social

RAPPORT BRUXELLOIS  
SUR L'ÉTAT DE LA PAUVRETÉ

# 2013



Commission communautaire commune

## 9. RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Le Baromètre social présente annuellement une série d'indicateurs qui éclairent différents aspects de la pauvreté en Région bruxelloise. La situation socio-économique des Bruxellois est suivie et, dans la mesure du possible, les indicateurs de pauvreté tels que définis dans le cadre de la méthode ouverte de coordination en matière de protection et d'inclusion sociale de l'Union Européenne sont calculés. Le Baromètre n'a pas pour objectif d'évaluer l'impact des politiques sur la pauvreté mais permet de tracer le contexte global dans lequel s'inscrivent ces politiques et les défis auxquels elles doivent faire face.

Avant de reprendre certains chiffres clés, il est important de signaler qu'une certaine proportion de personnes pauvres échappe probablement à plusieurs de ces statistiques (qu'elles soient issues de données d'enquête ou de données administratives), notamment parmi les personnes en situation illégale. Pour capter ce phénomène, les échos émanant des travailleurs de terrain peuvent apporter une information précieuse, d'ordre plus qualitatif. Celle-ci est récoltée dans le cadre des rapports thématiques sur l'état de pauvreté de l'Observatoire.

### QUELQUES CHIFFRES

Approximativement un tiers des Bruxellois (33,7 %) doivent vivre avec un revenu inférieur au seuil de risque de pauvreté. Le taux de risque de pauvreté est environ cinq fois plus élevé parmi les Bruxellois au chômage (56,1 %) que parmi ceux qui travaillent (10,8 %). À Bruxelles, un actif sur 5 et près d'un jeune actif de moins de 25 ans sur 3 est demandeur d'emploi inoccupé.

Un peu plus d'un quart des bébés bruxellois naissent dans un ménage sans revenu du travail (25,5 %), et près d'un quart des enfants de moins de 18 ans (22,7 %) grandissent dans ces conditions.

Un cinquième (20,5 %) de la population bruxelloise d'âge actif (18-64 ans), 18,1 % des jeunes adultes bruxellois (18-24 ans), et 16,4 % des personnes âgées (65 ans et +) dépendent d'un revenu de l'aide sociale ou de remplacement (pensions non comprises).

5 % de la population bruxelloise en âge de travailler bénéficie d'un revenu d'intégration sociale et ce pourcentage grimpe à 9,5 % parmi jeunes adultes (soit près d'un sur dix). 9,4 % des personnes âgées bénéficient de la GRAPA.

La population bruxelloise compte 25,8 % de bénéficiaires (en tant que titulaire ou personne à charge) de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM) ou du statut OMNIO – soit autant de personnes vivant dans des conditions financières difficiles.

En Région bruxelloise, parmi les jeunes de 18 à 24 ans, environ un jeune homme sur quatre et une jeune femme sur six ont quitté prématurément l'école sans avoir obtenu le diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Ces jeunes bruxellois ont beaucoup de difficultés à s'insérer sur le marché du travail : moins d'un tiers (31,9 %) ont un emploi. Parmi les Bruxellois âgés de 25 à 34 ans, un quart ne dispose pas du diplôme du secondaire supérieur.

Le coût élevé du logement, qui continue d'augmenter, pèse de plus en plus lourdement dans le budget des ménages bruxellois. En outre, le nombre croissant de familles sur liste d'attente pour un logement social témoigne de l'augmentation continue du déficit en logements sociaux : moins de la moitié des demandes (47,7 %) sont satisfaites.

### INÉGALITÉS SOCIO-SPATIALES

Les chiffres globaux pour la Région bruxelloise masquent l'importance de la dualité socio-spatiale au sein de son territoire ; il existe en effet de grandes disparités en termes de pauvreté entre les communes bruxelloises.

Le taux de chômage en Région bruxelloise varie fortement d'une commune à l'autre : le taux le plus faible est observé à Woluwe-Saint-Pierre (9,8 %) et le plus élevé à Saint-Josse-ten-Noode (29,5 %). Cela représente un facteur qui influence le niveau de revenu des habitants, qui diffère également de façon importante

selon les communes bruxelloises : il varie de 13 289 € à Saint-Josse à près du double (22 773 €) à Woluwe-Saint-Pierre.

Par ailleurs, si 17,7 % des élèves bruxellois en première année de l'enseignement secondaire ont déjà accumulé au moins deux ans de retard, cette proportion dépasse les 20 % dans les communes les plus pauvres - la plus haute étant observée parmi les élèves résidant à Saint-Gilles (26,7 %). Parmi les élèves résidant dans les communes à statut socio-économique élevé, cette proportion est nettement plus basse, comme à Woluwe-Saint-Pierre où elle est de 5,5 %.

## INÉGALITÉ DE SANTÉ

Le statut social influence de façon très importante l'état de santé. La grande hétérogénéité sociale qui caractérise la Région bruxelloise se reflète dans d'importantes inégalités sociales de santé.

Tant le risque de mortalité et le risque de mourir au cours de la première année de vie que le risque de mortalité prématurée (avant 65 ans) augmentent à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale. Les enfants qui naissent dans un ménage sans revenu du travail ont plus de deux fois plus de risque d'être mort-nés et, pour les enfants nés vivants, 1,8 fois plus de risque de décéder avant l'âge d'un an, que les enfants qui naissent dans un ménage à deux revenus.

## QUELQUES ÉVOLUTIONS... PAS TOUJOURS FACILES À SAISIR

Il n'est pas évident de mesurer l'évolution de la pauvreté à Bruxelles. Tout d'abord, les indicateurs de pauvreté définis au niveau européen sont basés sur l'enquête EU-SILC. Bon nombre de ces indicateurs, notamment le taux de risque de pauvreté, ne sont disponibles que sur base de cette enquête. Or, la petite taille de l'échantillon pour la Région bruxelloise implique de larges intervalles de confiance limitant de façon importante la fiabilité des calculs des évolutions. Ensuite, l'interprétation de l'évolution

des indicateurs basés sur des données administratives posent souvent des problèmes de ruptures de séries liées aux évolutions de la législation (conditions d'accès au RIS, enrôlement fiscal, etc.).

Outre ce problème de mesure, il peut par ailleurs s'avérer délicat d'interpréter les variations de certains indicateurs (ex. nombre de bénéficiaires du RIS ou de l'intervention majorée pour les soins de santé). En effet, une augmentation peut par exemple refléter un meilleur accès aux droits sociaux plutôt qu'une réelle augmentation du nombre de personnes en difficulté.

Enfin, l'évolution de la situation socio-économique des Bruxellois doit être interprétée à la lumière des mouvements migratoires, de l'internationalisation et du rajeunissement continu de la population ainsi que de la conjoncture économique globale.

### Évolution récente

Entre 2011 et 2012, la population bruxelloise continue d'augmenter (+1,8 %), plus rapidement qu'en moyenne en Belgique, mais à un rythme toutefois inférieur qu'entre 2010 et 2011 (+2,7 %). Le taux de chômage administratif, la part de personnes dépendant d'un revenu d'intégration sociale (ou équivalent) et, de manière générale, des personnes qui vivent avec un revenu de remplacement (allocation de chômage ou allocation de remplacement de revenu pour les personnes handicapées) ou de l'aide sociale (RIS, ERIS, GRAPA), sont relativement stables entre 2011 et 2012. Étant donné les évolutions démographiques, cela correspond à une augmentation du nombre de personnes dépendant d'un revenu de remplacement ou de l'aide sociale : en 2012, 18 550 jeunes de 18-24 ans (+1,6 %) et 149 295 personnes de 18 à 64 ans (+1,4 %) sont concernés. Le nombre de personnes de 65 ans et plus dans cette situation (25 268 personnes) a également augmenté (+2,3 %).

Entre 2012 et 2013, la part de la population bruxelloise ayant droit à l'intervention majorée pour soins de santé (titulaire ou personne à charge) a augmenté de 1,6 point de pourcentage (passant de 24,2 % à 25,8 %). L'augmentation la plus marquée est observée parmi les jeunes de 18 à 24 ans (31,6 % de bénéficiaires

de 18 à 24 ans en 2013 contre 25,3 % en 2012), essentiellement du fait d'une croissance du nombre de jeunes avec un statut OMNIO.

### ***Évolution ces cinq dernières années***

Au cours des cinq dernières années, période de crise économique, la part de bénéficiaires d'un (E)RIS dans la population bruxelloise de 18 à 64 ans est passée de 4,2 % en 2008 à 5,0 % en 2012. Cet indicateur a également augmenté dans les grandes villes wallonnes sur cette période. Le taux de chômage administratif en Région de Bruxelles-Capitale est quant à lui passé de 18,7 % en 2008 à 20,1 % en 2012. Une augmentation encore plus importante du taux de chômage administratif a été observée en Flandre sur cette période, au contraire de la Wallonie (où cet indicateur est quasi similaire en 2008 et en 2012).

La lecture de ces indicateurs ne permet cependant pas d'évaluer la mobilité sociale et donc de savoir dans quelle mesure les personnes en situation de pauvreté sont les mêmes que les années précédentes, résidaient déjà à Bruxelles mais ont connu un appauvrissement, ou sont de nouveaux résidents en situation de pauvreté. Il faut en effet garder à l'esprit l'importance des flux migratoires entre les communes bruxelloises ainsi qu'entre Bruxelles et le reste de la Belgique ou l'étranger.

L'importance de la pauvreté à Bruxelles est relativement stable, voire en légère augmentation. Dans un cadre de croissance démographique, la Région est confrontée à d'importants défis en termes de logement, d'emploi, d'enseignement, comme en témoignent les indicateurs présentés dans ce baromètre.